

DESTRUCTION CRÉATRICE

Définition

La *destruction créatrice* est le processus de disparitions d'activités productives remplacées par de nouvelles activités du fait du *progrès technique*.

Explications

C'est une **notion créée et utilisée par J. A. Schumpeter** qu'il définit ainsi (dans **Capitalisme, socialisme et démocratie**, Bibliothèque historique Payot, 1990, [1947], p 116) comme un « processus de mutation industrielle (...) qui révolutionne incessamment¹ de l'intérieur la structure économique, en détruisant continuellement ses éléments vieillis et en créant continuellement des éléments neufs ».

A strictement parlé, ces révolutions ne sont pas incessantes : elles se réalisent par poussées disjointes, séparées les unes des autres par des périodes de calme relatif. Néanmoins, le processus dans son ensemble agit sans interruption, en ce sens qu'à tout moment ou bien une révolution se produit ou bien les résultats d'une révolution sont assimilés.

Le progrès technique, qui est la source de ces bouleversements, peut prendre 5 formes pour Schumpeter : la fabrication d'un bien nouveau, l'introduction d'une méthode de production nouvelle (découverte scientifique, nouveaux procédés commerciaux), l'ouverture d'un débouché nouveau, la conquête d'une source nouvelle de matières première ou de produits semi-ouvrés, la réalisation d'une nouvelle organisation (comme la création d'un monopole) (Voir **Théorie de l'évolution économique**, Dalloz, 1999, [1935], p 95)

Indicateurs

Il n'existe pas de mesure de cette *destruction créatrice* mais on peut la relier à la difficile mesure du *progrès technique* (voir cette notion) et à ses effets d'une part sur l'évolution de la structure productive (selon les branches ou les secteurs d'activité), d'autre part sur celle de la *population active* (là encore par branches ou secteurs d'activité) et, enfin, sur celle de la consommation (nature des biens, des services achetés, etc.).

Tendances

L'approche en termes de cycles longs économiques veut traduire le processus de *destruction créatrice* et met l'accent sur les mutations profondes qu'engendrent les révolutions industrielles. On pourrait ainsi expliquer la phase des Trente glorieuses (automobile, pétrole et pétrochimie, etc.) suivie d'une phase de ralentissement et de développement du *chômage*. La future phase de croissance reposerait sur une nouvelle vague d'innovations venant des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC), dont le symbole est **l'Internet**, mais aussi les **biotechnologies**. Toutefois, certains pensent que le processus de création destructrice serait bloqué comme le montre le fort ralentissement des gains de *productivité*.

Enjeux

Les enjeux portent sur les effets du *progrès technique* sur la *croissance économique* en termes d'activités productives et donc d'emplois : les **transformations structurelles** sont à la fois **quantitatives** (quantités produites et nombre d'emplois) et **qualitatives** (types d'activités et d'emplois), elles ne sont donc pas qu'**économiques**, elles sont aussi **sociales** :

- Une **innovation majeure nouvelle bouleverse les structures économiques existantes** en termes de destruction des anciennes et de création de nouvelles. Si à court terme, cette phase

d'ajustement met en lumière les destructions d'activités et d'emplois liés aux innovations passées (exemples des industries minières, textiles, sidérurgiques en France à partir des années 1970-80), à long terme, les créations l'emportent soutenues par la diffusion de nouvelles innovations majeures (les technologies de l'information et de la communication par exemple).

- La ***destruction créatrice traduit ainsi un processus de déséquilibre fondamental*** qui caractérise l'évolution économique, mais reste associée à une vision optimiste du progrès technique : les nouvelles innovations sont porteuses de croissance économique même si celle-ci se traduit par un phénomène discontinu, source de *chômage* notamment. Dès lors, on peut se demander s'il est possible de réduire les effets sociaux néfastes de ces bouleversements ? Peut-on créer des *institutions* favorables à ce processus qui en limite les effets néfastes ? N'est-ce pas un peu ce qui s'est passé durant les Trente glorieuses ?

Erreurs Fréquentes

- La première erreur consiste à ne voir qu'une partie du processus soit la destruction (effets néfastes) soit la création (effets positifs). **Pour Schumpeter, l'un est la face de l'autre.**
- La seconde erreur serait de **croire que la « création » ne concerne que la phase ascendante du cycle** (alors qu'elle se réalise avant et est mise en œuvre durant l'ensemble du cycle). Elle s'accompagnerait de la croyance fautive que la destruction ne se fait que dans la phase descendante du cycle alors qu'elle début avant et explique le retournement (la « crise »).

En savoir plus

Un article publié sur The Conversation qui donne des explications du blocage du processus de *destruction créatrice* révélé par le fort ralentissement des gains de productivité :

[Quand vous entendez « destruction créatrice », méfiez-vous... \(2018\)](#)

Plus compliqué, un article publié en 2017, sur le site de l'INSEE, sur les causes du ralentissement des gains de productivité intitulé « [Stagnation de la productivité en France : héritage de la crise ou ralentissement structurel ?](#) » (vous pouvez simplement lire le résumé sur la page de présentation ou la conclusion dans le document en PDF).

Bibliographie en ligne (*ouvrage numérique libre de droit*)

[Théorie de l'évolution économique](#), Joseph Schumpeter, 1911

[Capitalisme, socialisme et démocratie](#), Joseph Schumpeter, 1942

Sources : d'après <http://ses.webclass.fr/> (+ mise à jour et modifications)